

Accusation de harcèlement

Par **Elite**, le **24/04/2021** à **10:47**

Pendant 20 ans, mon mari m'a trompée avec son employée que je connaissait très bien et sous mes yeux puisque mon bureau est en face. Depuis cette découverte, Elle s'est mise en arrêt pendant cinq mois, mais elle prévoit de revenir (Elle est à 2ans de la retraite et pourrait continuer son arrêt maladie). Je ne pourrais supporter cette situation et bien que cela soit bas, Je l'ai menacée au téléphone de tout dire à sa famille si elle remettait un pied dans le bureau. Elle a enregistré le message et menace de me mettre aux tribunaux si je fais cela. Elle a soit dit fait 3 tentatives de suicide mais moi je suis sous antidépresseurs et en procédure de divorce qui va me mettre sur la paille. Ils ont brisé ma vie et je n'ai plus que cette basse vengeance pour me défendre. Merci de m'aider.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/04/2021** à **07:46**

Bonjour

Tout d'abord je précise que nous ne sommes qu'un forum étudiant !

Ensuite, dans votre cas, il semble plus que votre message s'apparente à du chantage qu'à du harcèlement.

Rappelons aussi que selon la Cour de cassation

[quote]

Des enregistrements audio, réalisés par un particulier à l'insu de la personne concernée, ne sont pas en eux-mêmes des actes ou pièces de l'information au sens de l'article 170 du code de procédure pénale et comme tels susceptibles d'être annulés mais constituent des moyens de preuve qui peuvent être discutés contradictoirement

[/quote]

[quote]

Elle a enregistré Le message et menace de me mettre aux tribunaux si je fais cela.

[/quote]

De son côté, elle ne fait que vous menacer d'agir en justice, c'est son bon droit.

Bref, si vous ne faites rien, il est fort probable qu'elle non plus ne fera rien.